

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

22 AVR. 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réservé
au
Moniteur
belge



21052505

N° d'entreprise : **0866 812 289**

Nom

(en entier) : **CALESSA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Place du Grand Sablon 46 à 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Adaptation conseil d'administration

L'assemblée se réunit au siège social en date du 30 mars 2021, à 14h. Sont présents Madame Christina Giubbi et Madame Deborah Daumas.

L'ensemble du capital était représenté, l'assemblée est valablement réunie pour délibérer de l'ordre du jour :

• la société MG Distribution est en faillite (faillite clôturée) et de ce fait la société MG n'est plus administratrice de la société Calessa à partir du 6 juin 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 14h30.

Christina Giubbi
Administratrice

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/04/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).